

quelques aménagements *t*, exécuter au collège ; toutefois il n'a pas eu ici occasion d'ordonner quelque chose d'important puisque le collège d'Orléans fut établi dans les anciens bâtiments d'une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin, du nom de Saint-Symphorien et Saint-Samson, cédés aux Jésuites, en 1619, autorisés depuis deux ans (par lettres patentes de mars 1617) à fonder cet établissement. L'église de Saint-Maclou, contiguë au cloître de l'abbaye, était l'église du collège.

M. de laBuzonnière, heureusement pour nous, a donné une description de l'église de Saint-Maclou que nous reproduisons ci-après (102).

« L'église Saint-Maclou fut consacrée en 1623; elle subsiste encore ; mais elle va être démolie, en 1848, pour faire place aux bâtiments du collège qui formeront façade sur la rue Jeanne-d'Arc. Elle se compose d'une grande nef et de deux bas-côtés parfaitement réguliers. Les arcades plein-cintre de la nef reposent sur des piliers carrés; les gros murs sont en moellons. Les voûtes, construites en bois, sont peintes de grandes arabesques dans lesquelles le ton brun domine. Il y avait primitivement, au-dessus de la porte ouvrant sur le cloître Saint-Samson, des fresques attribuées à Coypel ; quelques tableaux, de Vouet et de Vignon ornaient l'autel.

« La façade, qui est en pierre de taille, ne fait pas honneur au Père Martel-Ange, jésuite, qui en a conçu le dessin ; c'est un mélange inconcevable d'ornements de style grec et de forme moderne plaqués sans goût sur un pignon qu'ils écrasent. Le portail se compose d'une ouverture plein-cintre, de deux colonnes adjacentes détachées, posées sur piédestaux et d'un fronton à rampants

(102) *Histoire architeturale de la ville d'Orléans.*